

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel			
Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly  <b>Caroline MEDINA</b> (caroline.medina@helha.be)            Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be)            Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be)            Laura VAUDON (laura.vaudon@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont  <b>Séverine JAUPART</b> (severine.jaupart@helha.be)            Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)            Angélique LEFEBVRE (angelique.lefebvre@helha.be)            Oxanne BOUDET (oxanne.boudet@helha.be)</p> <p>HELHa Tournai - Salines  <b>Cécile GAILLET</b> (cecile.gaillet@helha.be)            Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be)            Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be)            Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**  
 C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

### Acquis d'apprentissage visés

- Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 1 C
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - titulariats informatiques	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	10
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - titulariats informatiques	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
 Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [paramed.tournai@helha.be](mailto:paramed.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Code	21_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Cécile GAILLET</b> ( <a href="mailto:cecile.gaillet@helha.be">cecile.gaillet@helha.be</a> ) Gaëtane COUTEAU ( <a href="mailto:gaetane.couteau@helha.be">gaetane.couteau@helha.be</a> ) Cécile GAILLET ( <a href="mailto:cecile.gaillet@helha.be">cecile.gaillet@helha.be</a> ) Jérôme WAGON ( <a href="mailto:jerome.wagon@helha.be">jerome.wagon@helha.be</a> ) Mbemba KIZIKA ( <a href="mailto:mbemba.kizika@helha.be">mbemba.kizika@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

#### Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 301 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 301

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles

#### Acquis d'apprentissage de l'activité / Objectifs

Au départ d'une analyse des pratiques co construite, argumenter les ressources significatives qui contribuent au développement professionnel

#### Objectifs

- Porter un regard critique sur ses apprentissages, ses facilités, ses difficultés, sans se limiter à l'aspect affectif (émotions)
- Expliquer son évolution et la discuter en s'appuyant sur des expériences mais aussi sur des écrits déjà réalisés
- Justifie l'évolution de ses apprentissages et/ou de son identité professionnelle
- Justifie les moyens à mobiliser dans la progression de ses apprentissages et/ou de son identité professionnelle
- Argumente l'atteinte des objectifs en fin de stage
- Argumente l'acquisition de nouveaux apprentissages

## 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

- Séminaire « En poursuite d'études »
- Séminaire sur l'écriture réflexive des objectifs
- Séminaire sur la posture soignante
- Séminaire sur l'analyse de pratique : situation qui peut faire l'objet d'une analyse (situations touchant le champ professionnel, individuel)

## Démarches d'apprentissage

En groupe, 2 à 3 analyse de pratiques au départ de situations en lien avec le champ professionnel et individuel permettant à l'étudiant de développer ses compétences et d'aborder l'identité professionnelle, la posture soignante

L'analyse de ses propres modèles d'actions confrontés à ceux présents dans la situation permet la production de « schémas » mettant en évidence les « savoirs » qui contribuent à la construction de l'identité professionnelle et de la posture soignante

## Dispositifs d'aide à la réussite

Durant le séminaire, susciter le conflit sociocognitif

## Ouvrages de référence

Bibauw, S. (2010). Écriture réflexive et réflexion critique dans l'exercice du compte rendu. IN : revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur 26(1)

Vacher, Y. (2015), Construire une pratique réflexive, comprendre et agir

Schön, D. ( 1994 ) Le praticien réflexif. Formation des maîtres. P76-101

## Supports

Fiches réflexives, rapports de soins, travail éthique, communication, gestion des émotions, éducation à la Santé, qualité...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage « AIP démarche réflexive et développement professionnel » se fera par un travail réalisé individuellement lors de la 2me période d'évaluation. Ce travail vaut pour 10 points.

20 points sont répartis en :

- 16 points pour le fond
- 4 points pour la forme

Et ensuite ramenés sur 10 points

Le travail est évalué à l'aide de critères d'évaluation (pertinence et cohérence) et d'indicateurs (cfr annexe à la fiche ECTS : partie 2)

Tout travail non remis à la date sans CM ou ML sera considéré comme non présenté : « PP » à l'activité d'apprentissage.

En cas de fraude ou de plagiat un « FR » sera attribué à l'ensemble du travail.

Le travail est à remettre le premier jour de la session d'examen de la 2<sup>e</sup> période d'évaluation contre signature à l'accueil avant 16h.

Le travail qui comporte plus de 10 fautes et/ou la non réponse à une ou plusieurs questions est irrecevable et obtiendra la note de 0/20.

Ces directives sont d'application pour la 3<sup>me</sup> période d'évaluation.

Dans le cas de la non validation de l' UE après délibération suite à une sanction pour l'orthographe, à condition que l'étudiant démontre dans le travail la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage, il peut ne corriger que l'orthographe en 3<sup>me</sup> période d'évaluation.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10

Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [paramed.tournai@helha.be](mailto:paramed.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - titulariats informatifs			
Code	21_PAIR3B01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Cécile GAILLET</b> ( <a href="mailto:cecile.gaillet@helha.be">cecile.gaillet@helha.be</a> ) Gaëtane COUTEAU ( <a href="mailto:gaetane.couteau@helha.be">gaetane.couteau@helha.be</a> ) Cécile GAILLET ( <a href="mailto:cecile.gaillet@helha.be">cecile.gaillet@helha.be</a> ) Jérôme WAGON ( <a href="mailto:jerome.wagon@helha.be">jerome.wagon@helha.be</a> ) Mbemba KIZIKA ( <a href="mailto:mbemba.kizika@helha.be">mbemba.kizika@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 301 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 301

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Expliquer le règlement des études et des examens, suivi personnalisé sur rendez-vous

Expliquer les différentes évaluations (cours théoriques et stages)

#### Démarches d'apprentissage

#### Dispositifs d'aide à la réussite

## Ouvrages de référence

## Supports

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Non évalué

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

#### Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).